



SÉCHERESSE - La saison des plaisanciers est terminée sur le lac Kénogami à moins qu'une solution drastique ne soit mise en place avec l'arrêt du turbinage par la compagnie Elkem, croit le président de l'APLK, Louis Pilote (en mortaise).

Niveau de l'eau du lac Kénogami

Le Quotidien, Mercredi 10 Août 2005

Les plaisanciers refusent de croire aux miracles

LAC-KÉNOGAMI (LT) - Il faudrait un miracle pour sauver ce qui reste de la saison de .nautisme au lac Kénogami et les indices recueillis permettent de croire qu'aucune tentative formelle ne sera faite par le gouvernement du Québec qui gère ce plan d'eau dont la principale fonction est d'alimenter les centrales hydroélectriques des producteurs privés.

Le président de l'Association de l'été 2005 pour la protection du lac Kénogami (APLK), Louis Pilote croyait bien qu'une rencontre de haut niveau aurait lieu en début de semaine mais il n'y a toujours pas reçu les confirmations. La semaine dernière, le chef de cabinet du ministre Pierre Corbeil lui a donné signe de vie mais depuis, rien n'a bougé. Le président de l'APLK estime pour le moment que le niveau du lac baisse d'un pouce par jour et, à moins de pluies diluviennes, la descente se poursuivra jusqu'à l'automne.

«L'entreprise Elkem métal poursuit le turbinage à approximativement 28 mètres-cubes secondes, ce qui est la capacité d'évacuation sur la rivière Chicoutimi. Pour freiner la baisse, il faudrait qu'Elkem cesse complètement de turbiner. Mais ça ne sera pas le cas. C'était une belle saison pour les plaisanciers mais sans niveau adéquat, il n'y a rien à faire», affirme le président, visiblement déçu que rien ne soit fait pour tenter de sauver ce qui reste de l'été 2005.



Tremblay

LOUIS

Ltremblay@lequotidien.com

L'organisme a depuis plusieurs années proposé à Elkem Métal de cesser de turbiner pendant une dizaine de jours bien ciblés au cœur de la période estivale. Cet arrêt de production freinerait la descente du niveau du lac, principalement en période de sécheresse.

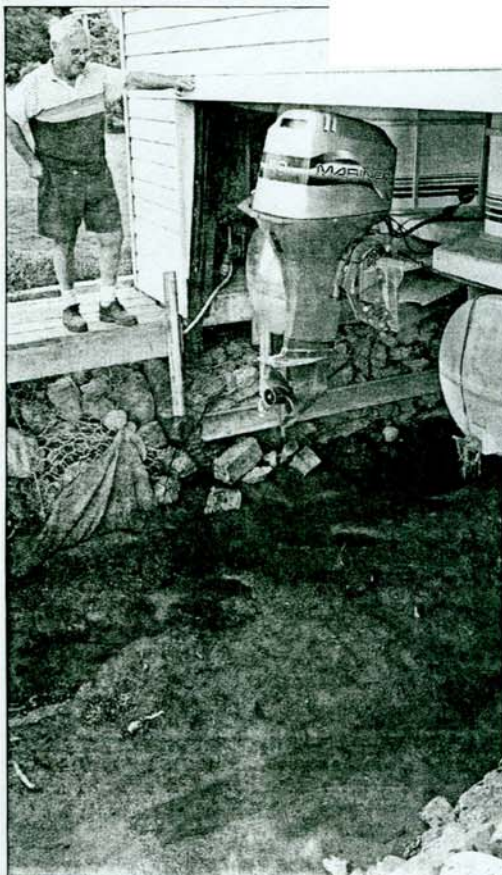
«On croit que cette option se chiffre à plus ou moins 100 000 \$ en valeur d'électricité. Ce montant pourrait être financé à même les redevances versées au gouvernement du Québec par les entreprises qui produisent de

l'électricité à partir du lac Kénogami (Elkem, Abitibi-Consolidated). Ça serait une solution envisageable et on ne parle pas de millions \$ comme certains le croient. Les Québécois ne financeraient donc pas les plaisanciers du lac Kénogami comme ça se dit régulièrement.»

Cette solution est celle qui permettrait rapidement de rencontrer les objectifs des plaisanciers à des coûts acceptables. Mais l'APLK ne désespère pas de faire accepter par le gouvernement le projet de barrage sur la rivière Pikauba.

L'ouvrage, retenu par la Commission Nicolet sur la sécurité dans les barrages, serait selon Louis Pilote la solution qui résoudrait les problèmes de sécurité, la régulation de la gestion des niveaux avec l'écrêtage des crues, sans parler d'une amélioration du rendement moyen des centrales hydroélectriques.

«ça coûte 170 millions pour la construction. Mais il faut s'arrêter et calculer ce que ça peut rapporter sur une période de 50 ans. On peut penser à des turbines à Laterrière. La mise en marche des deux centrales de chute Garneau et Pont Arnaud. Ce sont des revenus possibles et notre association souhaite faire l'exercice.



PROBLEME - Résidant aux abords du lac Kénogami, Jos Thomas examine une des situations provoquées pour le niveau d'eau beaucoup trop bas.